

Strasbourg, le samedi 17 septembre 2017 à 9h30

Monsieur Eric Hebert, Président de la Commission Technique Nationale de la FFESSM,
Cher Eric,

Ayant été alerté d'un accident daté du 14 09 2017, lors d'une épreuve de RSE au niveau 4, je serai amené à faire vérifier dès que possible les conditions du profil et des antécédents de l'accidenté d'une part, et d'autre part des conditions exactes du déroulé de l'exercice, notamment sur le respect de la fin de la remontée à au plus - 10m de façon à affaiblir les variations de pression absolue.

Je rappelle que, quels que soient les types d'accidents lors des sports et activités subaquatiques, nous ne saurions juger à l'emporte-pièce du risque significatif ou pas.

Tous les sports, notamment ceux qui sont inscrits dans l'environnement spécifique, connaissent malheureusement des accidents dont l'occurrence doit demeurer non significative.

L'école Française de Plongée doit avoir deux ambitions conjointes : la sécurité maximum ainsi que des formations solides conduisant les plongeurs, notamment ceux qui encadrent les autres, à faire face à toute situation dans leur espace d'évolution.

Sans céder à aucune pression ni opinions parfois fort orientées qui dénigrent l'ensemble de nos cursus, exercices, profondeurs, méthodes d'évaluation, je prends à ce jour, 17/09/2017, la décision d'appliquer immédiatement la mesure conservatoire suivante :

Suspension de l'épreuve de « RSE jusqu'à moins 10 m », telle que demandée à l'examen du N4 et du MF2, dans l'attente de disposer des éléments factuels ou d'analyse.

J'ajoute que, si après retour d'informations, nous devons réorienter l'esprit de l'une de nos épreuves réalisées en immersion, je demanderai à la CTN de mettre en place dès le 1^{er} janvier 2018 une autre épreuve en immersion.

En vous remerciant de prendre toutes les dispositions nécessaires à la diffusion de cette lettre aux membres de la Commission Technique Nationale (Bureau, présidents de CTR, délégué du Collège des instructeurs fédéraux nationaux) et à l'application immédiate de cette décision, je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Eric, à l'assurance de ma très haute considération.

Jean-Louis BLANCHARD
Président de la FFESSM

